ienvenue à

L'ÉCOLE DES MAIRES

d'Indre-et-Loire

Édition 2024





02 47 33 37 00

MAISON DES MAIRES

amil@wanadoo.fr 🖂





Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Je suis très heureux, à travers ce document, de vous présenter l'École des Maires d'Indre-et-Loire qui verra le jour avec une première promotion au printemps de cette année.

Comme vous pourrez le constater, nous avons souhaité vous proposer un parcours de formation diversifié avec des intervenants de très haute qualité, forts d'une expérience avérée dans la gestion du quotidien des Maires. L'objectif de cette École des Maires est de renforcer votre expertise dans la conduite de votre mandat.

Vous trouverez, dans ce document, l'ensemble des informations concernant les modules et les modalités d'inscription pour cette grande première. L'équipe de l'AMIL est bien entendu à votre écoute pour répondre à l'ensemble de vos interrogations.



Plus que jamais, l'Association des Maires d'Indre-et-Loire est à vos côtés pour exercer votre mandat dans les meilleures conditions.

Ava tak un Auti, Cidric de Olivan

Cédric de Oliveira

Président de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire Maire de Fondettes

de France

L'École des Maires d'Indre-et-Loire aura lieu du 13 avril au 14 juin 2024 à Tours. Elle pourra accueillir 15 Maires, sous réserve d'inscription. Le parcours de formation sera composé de 9 modules, dans lesquelles des spécialistes de très grande qualité interviendront pour aborder des thèmes riches et variés. À l'issue du parcours, vous repartirez avec une expertise approfondie, essentielle à l'exercice de votre mandat.

Comment s'inscrire?

- Sans plus attendre, complétez le bulletin d'inscription ci-contre, détachez-le puis envoyez-le à l'AMIL par courrier affranchi
- Complétez et scannez le bulletin ci-joint et envoyez-le à l'AMIL par mail (amil.nd@orange.fr)
- Écrivez un mail à l'AMIL avec l'ensemble des informations demandées dans le bulletin d'inscription.

Si vous êtes Maire en exercice, vous pouvez bénéficier d'une autorisation d'absence, de crédits d'heures ou d'un congé formation. Pour plus d'informations, contactez l'AMIL au 02.47.33.37.00.



Découvrez le parcours de formation de l'École des Maires avec 9 modules!



Samedi 13 avril

CADRE JURIDIQUE & INSTITUTIONNEL DES COMMUNES & **INTERCOMMUNALITÉS**

9h30-12h30

Intervenants

Président de l'AMIL Préfet d'Indre-et-Loire

Formatrice

Florence LAGNEAU-BILLET, formatrice spécialiste en droit public



- Évolution de la décentralisation
- · Les organes (délibérant, exécutif)
- · Les acteurs (élus, fonctionnaires, citoyens)
- Présentation des compétences du Conseil départemental
- Relations entre l'État et les Communes et contrôle de légalité
- Place de l'élu municipal dans le paysage institutionnel

QUELS SONT MES DROITS & MES DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE MON MANDAT DE MAIRE?

14h-17h

Formatrice

Florence LAGNEAU-BILLET, formatrice spécialiste en droit public



- Rôles et missions des élus du conseil muni-
- Indemnités de fonction et remboursement
- Conciliation mandat/exercice d'une activité professionnelle
- Formation des élus locaux
- Régime de retraite

Vendredi 19 avril

PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE SA COMMUNE & APPRÉHENDER LES GRANDES ÉVOLUTIONS DU DROIT DE L'URBANISME

9h30-12h30

Intervenants

UDAP - ADAC/CAUE 37



- Le rôle de l'UDAP et les dispositifs de protection du patrimoine
- La conduite des projets de préservation du patrimoine, le rôle de l'ADAC
- Les dernières évolutions en matière d'urbanisme

LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ & TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS SA COMMUNE

14h-17h

Intervenants

LPO - SHOT - Polytech Tours ADAC/CAUE 37

- La préservation de la faune et de la flore, le rôle de la LPO et de la SHOT
- · Faire face au changement climatique, illustration avec un projet de désimperméabili-
- projet photovoltaïque et un projet de rénovation thermique







Vendredi 17 mai

OPTIMISER SES FINANCES LOCALES & LES DEMANDES DE SURVENTION

9h30-12h30

Formateur & Intervenant

Jean-Louis DURET, spécialiste en finances locales

ADAC/CAUE 37



- Les bases des finances locales
- La construction budgétaire et marges de manœuvre financière
- Lecture d'un compte et son interprétation
- L'accompagnement de l'ADAC sur le financement de vos projets.

Samedi 1^{er} juin

POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE & SAVOIR PRENDRE EN CHARGE LES VICTIMES

9h30-12h30

Formateur & Intervenant

Christophe FORCINAL, avocat en droit public France Victime 37

....

- Présentation du pouvoir de police du Maire et de toutes ses composantes
 - Troubles du voisinage
 - Comment les Maires peuvent-il agir pour protéger les victimes ?



APPRENDRE À GÉRER LES AGRESSIONS & INCIVILITÉS SUR LE TERRITOIRE DE SA COMMUNE

14h-17h30

Intervenants

Procureure de la République de Tours Groupement de Gendarmerie d'Indreet-Loire



- Présentation des actions et engagements du parquet vis-à-vis des agressions dont les élus sont victimes
- Apprendre aux élus à gérer les incivilités du quotidion
- Donner des techniques afin de désamorcer certains conflits pouvant déboucher sur des violences verbales comme physiques, faciliter la communication et rétablir la relation avec un usager.

Samedi 8 juin

EXERCER SON MANDAT DE MAIRE AVEC ÉTHIQUE : ÉVALUER LES RISQUES EN TERMES DE RESPONSABILITÉ CIVILE & PÉNALE

9h30 - 12h30

Intervenant

Luc BRUNET - SMACL



- Dans quelles conditions un élu peut-il engager son patrimoine personnel dans l'exercice de son mandat ?
- Quelles sont les situations où il peut engager sa responsabilité pénale?
- Comment se prémunir et se protéger ?

Vendredi 14 juin

14h-17h

Intervenant

Centre de Gestion d'Indre-et-Loire



LE MAIRE EMPLOYEUR

- Présentation du cadre général de la Fonction Publique Territoriale
- Le pilotage de la politique RH de la Commune
- Comment recruter, gratifier, sanctionner, remplacer le personnel communal et intercommunal ?